

La famille royale a ses propres interdits alimentaires



La **famille royale britannique** a beau avoir accès aux mets les plus raffinés, elle n'en reste pas moins soumise à un ensemble de restrictions alimentaires très strictes, comme le révèle un ancien chef de Buckingham Palace.

Selon Darren McGrady, qui a officié aux cuisines royales pendant 15 ans, la reine Elizabeth II et ses proches doivent s'abstenir de certains aliments jugés trop risqués ou peu appropriés pour leur rang. Des interdits instaurés pour des raisons de sécurité mais aussi de convenances.

Ainsi, les membres de la famille royale se voient interdire la consommation de fruits de mer peu cuits comme les huîtres, les moules ou encore les crustacés. Une précaution prise pour éviter tout risque d'intoxication alimentaire qui pourrait contrarier leur agenda chargé.

De même, les salades en vinaigrette, qui favorisent la prolifération bactérienne, ne figurent jamais au menu des déjeuners et dîners royaux. Seules les salades à l'huile d'olive, moins propices à ce genre de risque, sont autorisées.

Autre aliment banni des tables royales : le riz brun non blanchi, réputé pour causer des troubles digestifs. Un comble pour un plat pourtant considéré comme très sain.

Parmi les aliments proscrits, on trouve également certains gibiers comme les perdrix ou les faisans. Non pas par manque d'appétence de la couronne pour la venaison, mais parce que ces volatiles ont la fâcheuse tendance de s'avaler avec leurs plombs de chasse, au grand dam des royaux.

Enfin, les membres de la famille royale doivent se priver de tous les condiments trop épicés ou forts qui pourraient leur causer d'importants renvois lors d'évènements publics. Exit donc le curry, les oignons crus ou encore l'ail.

Des interdits parfois frustrants mais qui s'avèrent indispensables pour permettre aux Windsor de tenir leur rang en toute circonstance. Un sacrifice nécessaire pour régner.

Sources

- fr.wikipedia.org - [CC-BY-SA 3.0](#)

Insolite - 2 juin 2024 - Wakonda - CC BY 2.5